

05 SUPPRESSION DE REMBLAI

KERAVILIN

Restauration d'un fond de vallée utilisé pour le dépôt de matériaux

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST (29) | BRETAGNE

FICHE D'IDENTITÉ

Milieu cible	Prairie humide
Début des travaux /durée	Rive droite : décembre 2014 / 2 ans Rive gauche : début 2017 / 2 ans
Superficie	0,18 ha
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide alluviale
Cadre des travaux	Initiative du propriétaire et convention avec le Syndicat Mixte de l'Horn
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte de l'Horn
Maître d'œuvre	Propriétaire
Propriétaire	Privé
Gestionnaire	Propriétaire
Réalisation des travaux	Propriétaire

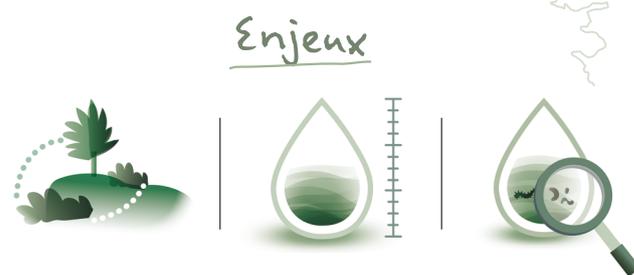
Objectifs

- Restauration d'une zone humide et de ses fonctions.

Contexte

Le site de Keravilin se trouve sur le bassin versant du Kerrus (un affluent du Kéralle), et sur la commune de Plounévez-Lochrist. Le site est situé dans une vallée boisée et est entouré de cultures de légumes.

Ignorant les impacts sur la zone humide, la qualité de l'eau et la biodiversité, le propriétaire avait remblayé et terrassé les berges du cours d'eau du Kerrus afin de les utiliser comme lieu de stockage de gravats inertes (pierres de taille, béton armé, etc.) et de remblais terreux (pas de



déchets de démolition ni de végétaux), en fonction des besoins des chantiers de son activité professionnelle.

Sensibilisé par les agents du Syndicat Mixte de l'Horn (SMH) sur l'impact de ses pratiques, le propriétaire a pris l'initiative de la mise en œuvre des travaux de restauration. La durée importante des travaux, d'un total de 4 ans, s'explique par le fait que le propriétaire a réalisé les travaux avec ses propres moyens et sur son temps libre.

Travaux

1 Déplacement de gravats et décapage

Objectif : Préparer les travaux de suppression de remblai.

Mise en œuvre :

- Les différents matériaux stockés sur la zone humide à restaurer ont été déposés en bas de coteau et hors zone humide à l'aide d'une petite tractopelle et d'un petit tracteur équipé d'une remorque.

2 Suppression du remblai

Objectif : Retrouver le niveau du terrain naturel.

Mise en œuvre :

- Suppression du remblai à l'aide d'une petite tractopelle et d'un petit tracteur équipé d'une remorque.

3 Revégétalisation de la zone humide

Objectif : Limiter les risques d'érosion et réimplanter une végétation à des fins de pâturage.

Mise en œuvre :

- Semis prairiaux multisécifiques sur la rive gauche ;
- Revégétalisation spontanée en rive droite.



Suivi

Un suivi photographique a été mis en place par le syndicat mixte de l'Horn lors des travaux afin de surveiller l'évolution générale du site. Pendant la durée des travaux, des techniciens du SMH ont effectué des visites annuelles afin de suivre et de conseiller le propriétaire.

Le site a été suivi en 2020 dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne.



Gestion du site

Le site est géré par pâturage extensif. Une protection des berges a été mise en place via l'installation de pompes à museau et de clôtures. Un entretien saisonnier du cours d'eau est également réalisé. Sur la rive gauche du cours d'eau, la petite taille de la parcelle ainsi que le manque d'équipement ou d'équipement adapté ne permettent pas la fauche. Une plantation d'arbres d'essences locales a été réalisée pour fournir du bois de chauffage et le site reste pâturé.



Bilan - 3 ans après travaux

Suite aux travaux, le sol de la zone humide reste saturé en surface toute l'année. En 2020, les deux rives, restaurées à des dates différentes, se distinguent au niveau de la flore : la rive gauche du site est occupée par une prairie semée en Ray-grass d'Italie en cours de diversification alors que la rive droite est occupée par une prairie hygrophile eutrophile acidophile peu caractérisée.

Au niveau faunistique, les espèces d'araignées, bien que très majoritairement hygrophiles (90 % des espèces) ne présentent que 30 % d'espèces communes avec le site témoin. Les orthoptères présents sont également en grande partie spécialistes des zones humides.

D'un point de vue biogéochimique, la capacité de dénitrification du site en rive gauche a été retrouvée, ce qui est moins évident sur la rive droite.

Enfin, la suppression du remblai permet à nouveau au cours d'eau de déborder en rive gauche, dont le niveau topographique est plus bas que la rive droite.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC) 9 000 €

(Ce coût est une estimation basée sur les budgets habituels du SMH pour une surface similaire)

Contact



Laurie Gariglio
zone-humide@smhorn.fr
Tél. 02 98 69 51 61
Mise à jour : Juin 2023

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :



AVANT



Rive gauche : avant les travaux

APRÈS



Le site après les deux phases de travaux

CONTRAINTES & SOLUTIONS

Les travaux ont été réalisés sur une longue période du fait de leur réalisation par le propriétaire du site lui-même. De plus, il a été difficile de trouver un nouveau lieu de stockage pour les remblais inertes initialement présents sur le site. Finalement, un compromis a été trouvé consistant à déposer ces gravats en partie haute de la zone humide. Par ailleurs, la terre végétale entreposée a été utilisée par le propriétaire pour ses propres chantiers.

Malgré un contexte agricole local peu propice, un partenariat avec un éleveur voisin a pu être mis en place pour la gestion des deux rives par pâturage.